



BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2015 - Bulletin n°71

LE MOT DU MAIRE

Igovillaises, Igovillais,

Je tiens à adresser de vifs remerciements aux électeurs qui se sont déplacés lors de ces dernières élections départementales et plus particulièrement à toutes celles et ceux qui ont apporté leur soutien au binôme GUY AUZOUX et SYLVIE BLANDIN.

Si notre candidature n'a pas été retenue pour le canton, le résultat des votes pour l'EURE a conduit à l'élection d'un président jeune et énergique et d'une assemblée départementale en grande partie renouvelée. A l'heure des restrictions budgétaires, dans un contexte économique incertain, je leur souhaite de mener à bien leur projet en faisant preuve de bon sens, d'écoute et de proximité, pour le bien du territoire et de ses habitants.

Vous allez maintenant prendre connaissance des informations contenues dans ce nouveau bulletin. Sur la forme, certains d'entre vous ont déjà manifesté leur adhésion à la nouvelle présentation. Gwenaël JAHIER en est responsable et c'est à lui qu'il faut en décerner le mérite. Pour le contenu, hormis les indications utiles, les informations transmises par les élus, les renseignements qui vous sont présentés, le sont par les responsables des associations. Chacun s'exprime sans restriction, dans son langage et avec ses sentiments. Aux lecteurs d'apprécier.

Pendant la période électorale, je n'ai pas souhaité communiquer sur la crèche d'IGOVILLE, ne voulant pas donner un caractère politique à ce nouveau service apporté à la population IGOVILLAISE. Aujourd'hui il est bon de donner quelques éclaircissements à ceux qui en désirent.

Je rappelle la chronologie des faits:

2008 : Alors qu'Igoville est membre de la Communauté des Communes SEINE -BORD, une étude menée par la commission enfance jeunesse de la CCSB et la CAF de l'Eure, fait apparaître un manque de places en crèche sur l'ensemble du territoire et préconise la construction de trois établissements.

2012 : Le conseil communautaire de la CCSB délibère, inscrit au Contrat en Enfance JEUNESSE (CEJ) la création de la micro crèche d'IGOVILLE, donne un avis favorable à la gestion de l'établissement par une association et accepte de participer au financement de la micro crèche. La CAF peut ainsi inscrire à son budget cette future dépense.

2013 : La CASE et la CCSB fusionnent. Les élus de la CASE ont deux ans pour se positionner sur la pérennité ou la disparition des compétences "enfance jeunesse" et aide à domicile..

Fin 2013 : Début des travaux de la crèche.

2014 Délibération du conseil municipal d'Igoville afin de confier la gestion de la crèche à l'association "ESPACE des 2 RIVES", ce choix visant à confier à une équipe professionnelle, de proximité, la gestion du service et le recrutement du personnel compétent.

Fin 2014 : les élus de la CASE délibèrent et déclarent optionnelle la compétence enfance-aide à domicile. (Toute nouvelle action devra être validée par un vote à la majorité qualifiée.)

2015 : Les conventions doivent être signées. Les élus d'IGOVILLE, de la CASE, les techniciens se rencontrent. Pour que l'accueil des familles puissent se faire dans les délais proposés et ce dès l'achèvement des travaux, il y avait urgence à délibérer pour obtenir les participations financières promises.

• **Ce qui aurait dû se faire**

Avant signatures des contrats, dans le cadre du CEJ existant, les élus devaient voter et déclarer **la crèche d'intérêt communautaire. La CASE devenait l'interlocuteur et l'intermédiaire financier entre la CAF et l'ESPACE des DEUX RIVES.**

La politique est malheureusement passée par là et certains élus d'opposition de la CASE **faisant fi des familles dans l'attente** et du caractère d'urgence, ont exigé que le devenir de la crèche d'IGOVILLE soit statué dans un contexte plus général : le devenir des centres de loisirs, la crèche de Pont de l'Arche ou celles à créer. Les centres de Loisirs du territoire devenant subitement le nœud de l'affaire. La délibération n'a donc pas été soumise aux votes. La crèche d'IGOVILLE reste donc pour le moment d'intérêt communal.

Néanmoins l'engagement de la Communauté des Communes SEINE BORD à financer la crèche d'Igovie **étant reconnu**, la CASE nous a proposé une subvention à hauteur de 50% sur le restant à charge de la commune la première année. La question de l'intérêt communautaire devant être de nouveau débattu avant la fin 2015.

Cette délibération n'ayant pas été prise, nous nous sommes retrouvés devant une impasse.

• **Ce qui a été fait**

L'intervention du sénateur HERVE MAUREY a certainement permis de trouver une issue favorable à cet imbroglio. La CAF nous a proposé une solution : Sortir la crèche d'IGOVILLE du CEJ SEINE BORD et l'inscrire au CEJ PITRES-LE MANOIR. Les maires des communes concernées ont clairement compris que l'intérêt des familles était en jeu. Cette solution a été retenue.

• **Ce que cela change:**

- rien du point de vu pédagogique et éducatif. les quatre communes appartiennent au même territoire, l'Espace des Deux Rives est le gestionnaire de la crèche de PITRES-LE MANOIR.
- Sur le plan financier, cela change tout. La commune devra avancer les fonds, la CAF ne remboursant qu'un à un an et demi après.
- Autre conséquence, l'ouverture de la crèche est retardée. Nous ne pourrons accueillir les enfants à IGOVILLE qu'en septembre. En accord avec L'Espace des Deux Rives, dans l'attente de l'ouverture de notre site, c'est à Pitres que nos enfants seront accueillis.

Je regrette profondément que ce sujet soit devenu un enjeu politique. En la matière, le bon sens devrait être de mise. Offrir le choix d'un mode de garde supplémentaire aux familles d'IGOVILLE est manifestement apprécié. Aujourd'hui encore je renouvelle mes remerciements aux personnes qui se sont impliquées (maires, conseillers, techniciens...) pour que ce projet aboutisse.

Bien cordialement

Bonne lecture.

Sylvie BLANDIN



MARIAGE

Avril 2015

▪ FRANCISCO Sébastien et ROUSSEL Céline



NAISSANCES



2014

- FAUCHEREAU Jules 12/11/2014
- FRANCOIS Tim 14/11/2014
- CORDONNIER Lana 14/11/2014
- CORDONNIER Letty 14/11/2014
- GILBERT Maxence 23/11/2014
- GUÉDIN Ambre 25/11/2014
- PETIT Paul 26/11/2014
- MOKHTARI Younès 17/12/2014

2015

- PAPADOPOULOS Soana 04/02/2015
- PINHANCOS Lina 16/02/2015
- MAUBERT Camille 07/03/2015
- LE MEUR Meyline 16/03/2015
- DUVAL Victor 25/03/2015
- LECLERCQ Mylan 28/03/2015
- GIULIA Clara 04/04/2015
- AUFFRET Charlie 06/04/2015
- EL HABRI Chahine 13/04/2015
- RAMILLON Juliette 20/04/2015
- Zoé LEMERCIER 20/04/2015



DECES

- AUBÉ Jean-Jacques
- BEUZELIN épouse LEMERCIER Denise
- BOUGEARD épouse HAVET Géraldine
- DECROIX Jean
- DIONISI épouse LEMERCIER Valérie

- DUMONT Sébastien
- LERAT Titouan
- MARTINET Michel
- SIMON Jean-Louis
- VIOLET W
- CHEVALLIER Marthe épouse DENISE



BUDGET

▪ **MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION** SOIT : pour la taxe d'habitation : **7.49%** pour la taxe foncière bâti : **18.76%** pour la taxe foncière sur le non bâti : **41.76%**

▪ **SUBVENTIONS COLLEGE ET COMBUSTIBLE** Maintien de la subvention de **70 €** pour les collèges. Pour information : à l'origine, la subvention collège est versée pour aider à régler l'abonnement aux transports scolaires. Depuis l'intégration de la commune à la CASE, le tarif a considérablement chuté. (Le montant de l'abonnement est de 60 € aujourd'hui, soit une somme inférieure à la subvention versée par la mairie).

▪ **SUBVENTION CHAUFFAGE** n'a pas été augmentée en raison des deux précédents hivers particulièrement doux et en conséquence de factures "chauffage" stables. Maintien de la subvention combustible de **135 €.**)



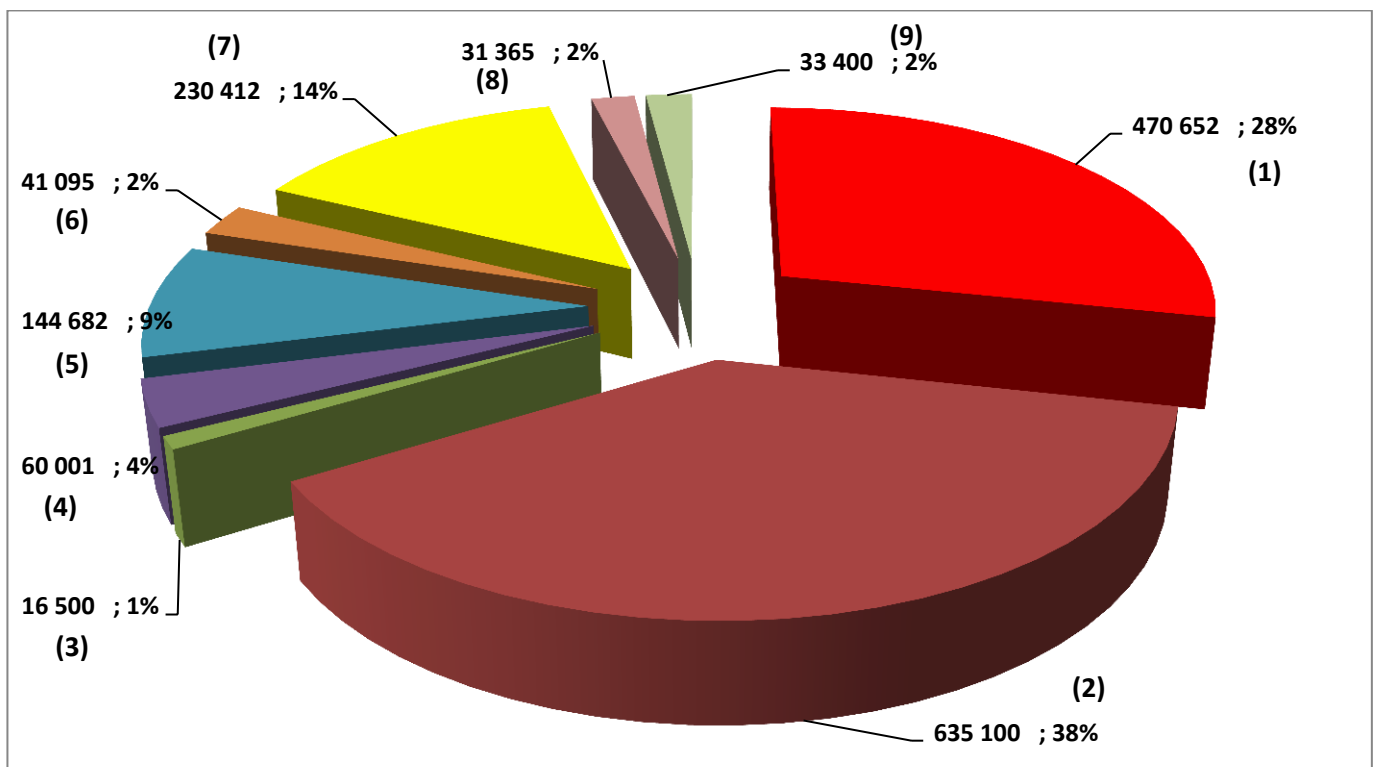
Le Budget de FONCTIONNEMENT 2015

Il vise 2 objectifs:

- ⇒ Contenir les dépenses
- ⇒ Renforcer l'autofinancement

➤ Les DEPENSES 2015 :

1 663 207 €



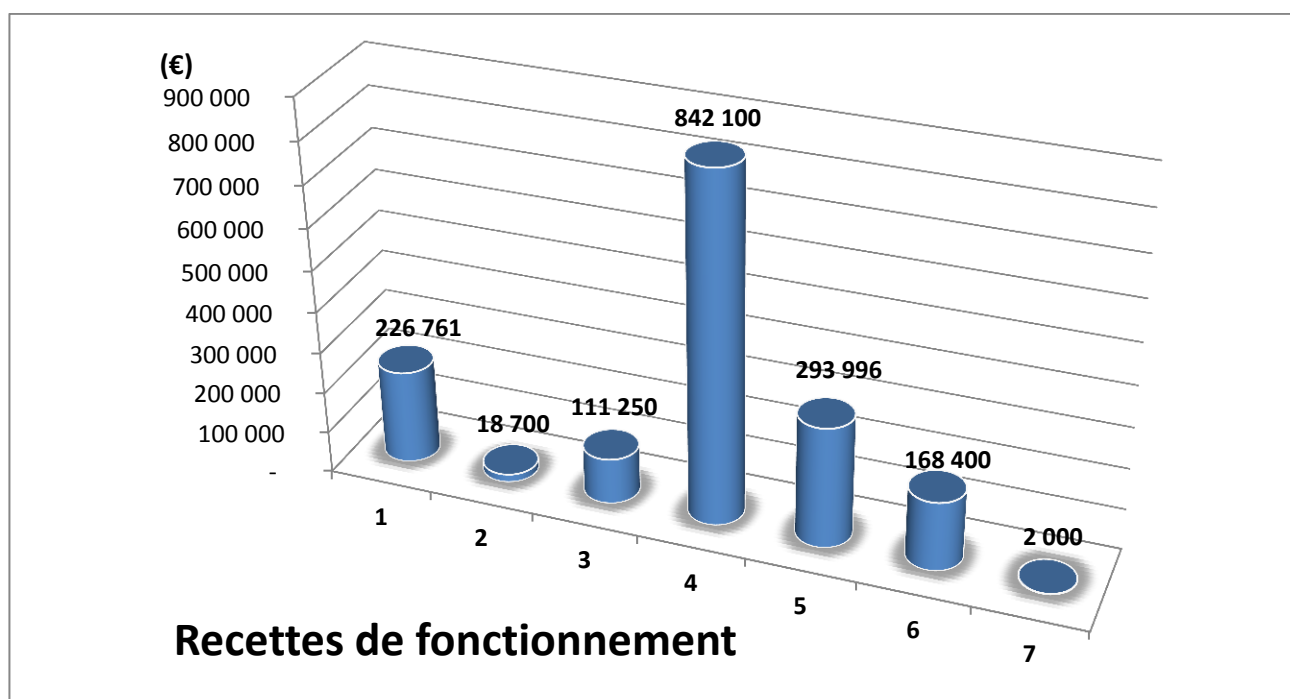
(1) Charges à caractères général:	470 652€	28,3%
(2) Charges de Personnel:	635 100€	38,2%
(3) Atténuation de Produits:	16 500€	1,0%
(4) Dépenses imprévues:	60 001€	3,6%
(5) Virement à la section d'investissements:	144 682€	8,7%
(6) Dotation aux amortissements:	41 095€	2,5%
(7) Autres charges de gestion courante:	230 412€	13,9%
(8) Intérêts des emprunts:	31 365€	1,9%
(9) Charges exceptionnelles:	33 400€	2,0%



➤ Les RECETTES 2015 :

1 663 207 €

1. excédent antérieur reporté:	226 761€	13,6%
2. atténuation de charges:	18 700€	1,1%
3. Produits des services:	111 250€	6,7%
4. Impôts et taxes:	842 100€	50,6%
5. Dotations, subventions et participations:	293 996€	17,7%
6. Autres produits de gestion courante:	168 400€	10,1%
7. Produits exceptionnels:	2 000€	0,1%

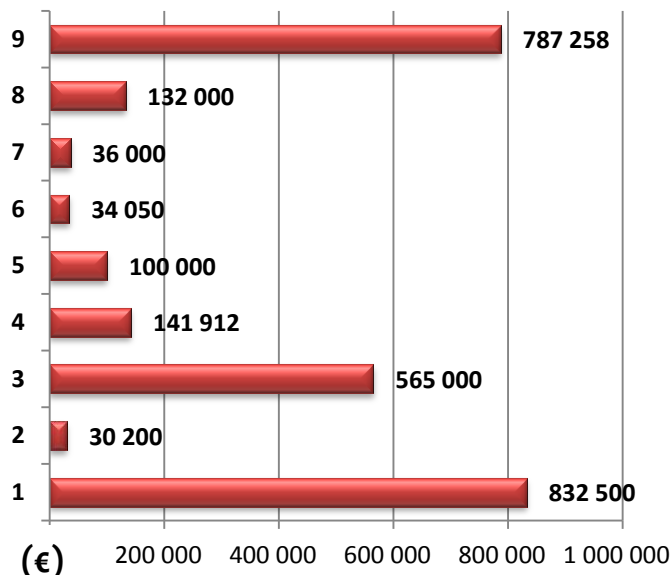


Le Budget d'INVESTISSEMENT 2015

➤ Les DEPENSES 2015 :

2 658 920 €

9. opérations financières
(déficit reporté, dépenses imprévues, emprunt)
8. Bibliothèque, petite enfance:
7. salle polyvalente du Fort:
6. travaux de voiries
(enfouissement des réseaux rue de Porrentruy.....)
5. Ancienne mairie
(rénovation en appartement)
4. Mairie/Château:
(mobiliers, informatique.....)
3. Commune
(bâtiments, plan d'eau, aire de jeux, télésurveillance.....)
2. Ecoles:
1. Restes à réaliser:

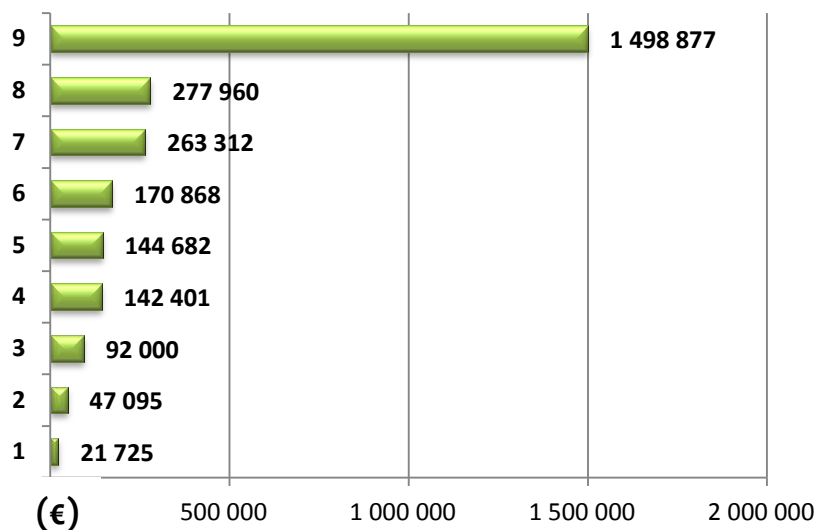




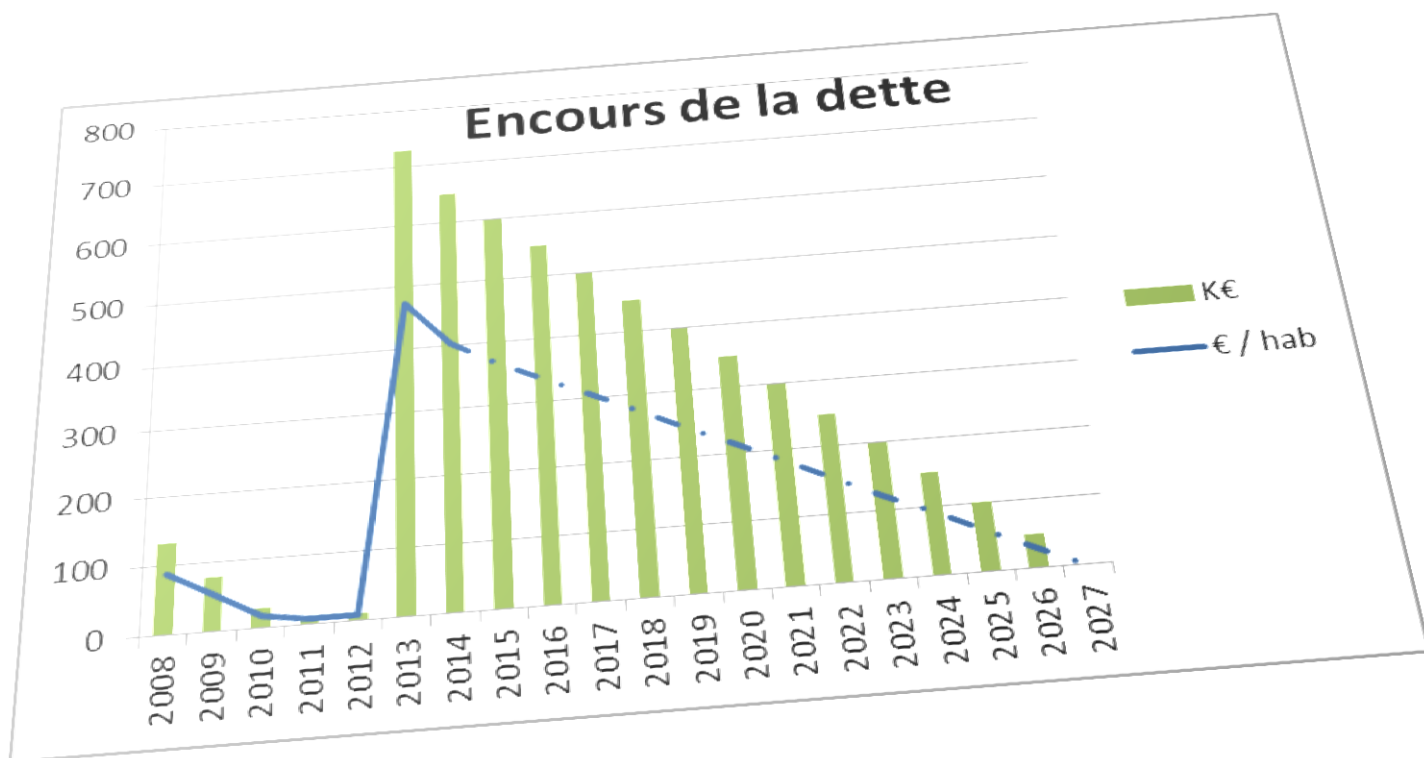
➤ **Les RECETTES 2015 :**

2 658 920 €

- 9. Excédent reportés:
- 8. Etat - petite enfance
- 7. Case - bibliothèque
- 6. Fonds de récupération de la TVA:
- 5. Virement de la section de fonctionnement:
- 4. Conseil général - bibliothèque
- 3. Subvention CAF petite enfance:
- 2. Autres opérations financières
(amortissements, taxe d'équipements...)
- 1. CASE - équipements bibliothèque



L'endettement de la Commune :



Travaux de la bibliothèque et de la crèche.



Le bâtiment est terminé, néanmoins certaines finitions sont à reprendre par les entrepreneurs. Les ouvriers de la commune réceptionnent actuellement le mobilier. L'espace bibliothèque sera aménagé par le fournisseur du mobilier et les bénévoles, avec l'aide des employés municipaux. Les équipements de la crèche seront entièrement installés par le personnel municipal.

Les dates d'ouverture au public ne sont pas encore fixées, mais vous seront communiquées par le panneau lumineux de la commune. A l'extérieur, dès que les températures se stabiliseront, le sol de la terrasse sera équipé d'un revêtement souple spécial aire de jeux par l'entreprise sélectionnée.



Les dates d'ouverture au public ne sont pas encore fixées, mais vous seront communiquées par le panneau lumineux et le site internet de la commune.



Travaux d'éclairage public

- Rue de Porrentruy.

Les travaux d'enfouissements des réseaux sont programmés pour 2015, rue de Porrentruy. Le SIEGE (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure), nous fixera prochainement une date d'intervention.

- Parking de la mairie.

Les travaux d'éclairage public Rue de Lyons, face à la mairie, restés en attente d'une réparation efficace et durable sont enfin réalisés.

Un problème de câble sectionné était à l'origine de la panne. Situer l'emplacement enterré de la partie endommagée a suscité problèmes et délais, les entreprises concernées se rejetant la responsabilité du défaut d'exécution.

L'intervention d'une société compétente a été nécessaire. Le coût des réparations, initialement estimé 18 775 €, a finalement été facturé **3 220 €**.

Notre ténacité et notre patience ont fini par être payantes !



Voirie

La CASE intervient sur la voirie communale pour les aménagements et les réparations.

L'état des routes de notre commune est considéré par les techniciens de la communauté d'agglomération comme fort correct. D'autres communes voisines n'ont pas cette chance. Cependant, pendant la période des vacances d'été, afin de réduire les désagréments inévitables, la rue des écoles subira des travaux de rénovations.



Abribus

Les deux abribus situés rue de PARIS sur le parcours de la ligne P de Transbord et la ligne 390 du Conseil Général ont été supprimés. Vétustes et bringuebalants, il devenait urgent de procéder à leur remplacement. Dans les jours qui viennent, ce sera chose faite. Pour renforcer la sécurité des usagers les nouveaux abris seront rapprochés du passage pour piétons. Les utilisateurs des transports en commun sur ces lignes seront dorénavant à l'abri de la pluie.



Les panneaux de signalisation

Les règles se rapportant à l'établissement de la signalisation routière et leurs conditions d'implantation sont fixées par instructions interministérielles.



La sécurité routière précise que l'importance du rôle de la signalisation routière s'accroît avec le développement de la circulation. Bien conçue et réalisée, elle réduit les causes d'accident et facilite la circulation. Insuffisante, trop abondante ou impropre, elle est facteur de gêne et d'insécurité.

Les principaux critères d'efficacité sont : l'uniformité, l'homogénéité, la simplicité et la continuité des directions signalées.

1. L'uniformité implique l'interdiction d'utiliser, sur toutes les voiries, des signaux non réglementaires.
2. L'homogénéité exige que, dans des conditions identiques, l'utilisateur rencontre des signaux de même valeur et de même portée, implantés suivant les mêmes règles.
3. La simplicité s'obtient en évitant une surabondance de signaux qui fatigue l'attention de l'utilisateur, lequel tend alors à négliger les indications données ou même ne peut les lire, les comprendre ou les enregistrer.
4. La continuité des directions signalées, assurée sur les routes importantes par la coordination effectuée à l'échelon de l'Administration Centrale, doit être recherchée sur toutes les autres routes en réalisant localement entre services les liaisons nécessaires.

La Circulaire du 31/01/92 recommande notamment de changer un panneau après 8 ans en classe 1 et 12 ans en classe 2.

La CASE qui a repris la compétence, vérifie et met en conformité la signalisation pour se conformer à ces obligations, pour l'ensemble des communes intégrées à son territoire.



Igoville entrée dans l'agglomération en 2013, ne fait pas exception. C'est ainsi que les services de la CASE ont remplacé une partie de notre parc de panneaux de signalisation, là où c'était nécessaire.



ECOLE MATERNELLE

Depuis la rentrée 2014, nous comptons 76 élèves.

L'effectif est en hausse par rapport aux années précédentes.

Nous espérons maintenir notre effectif chaque année aux alentours de 70 afin d'éviter une fermeture de classe. Grâce aux nouveaux lotissements, nous avons accueilli des enfants qui n'étaient pas sur la liste de naissance de la commune. Par contre

des enfants qui étaient inscrits sur la liste de la commune ne se sont pas présentés à l'école. Il est donc difficile de savoir à l'avance combien d'élèves nous aurons en Petite Section.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2015 ont débuté en mars. Les familles d'enfants nés en 2012 doivent appeler l'école afin de prendre un rendez-vous avec la directrice.

L'équipe éducative a changé depuis le départ à la retraite de Marité Riguet : Raphaëlle Folio enseigne en Petite Section avec pour Atsem Florence Denise, Muriel Geslin et Romain Verdier en Moyenne Section avec pour Atsem Maryline Jeanne, Valérie Picard en Grande Section avec pour Atsem Dominique Clais.

La compagnie des 3 chardons est venue à l'école nous présenter le spectacle « Antoine et les Etoiles » payé par l'Association des Petits loups d'Igoville.

Le vendredi 24 avril le photographe est venu à l'école pour prendre des photos des élèves.

Les trois classes auront bientôt le plaisir d'effectuer leur voyage scolaire :

Les Petits et les Moyens passeront la journée au centre équestre, les Grands iront au musée des impressionnistes à Giverny.

Les Petits ainsi que leurs parents pourront découvrir leur future classe par demi groupe pendant 1h, deux vendredis après-midi de juin.

Raphaëlle FOLIO

ECOLE ELEMENTAIRE

Le blog de l'école élémentaire

Depuis plusieurs semaines, les enfants de l'école, accompagnés de leurs enseignantes, alimentent un blog d'école. Celui-ci est accessible en tapant « blog école élémentaire d'Igoville » dans votre moteur de recherche.





La fête de la peinture

Les élèves de CE1 et les résidents des Tourelles d'Igoville travaillent ensemble pour préparer la fête de la peinture!!

Cross des cycles 3



Mercredi 18 mars, les classes de CE1/CE2, CM1 et CM2 ont participé au traditionnel cross de l'association sportive scolaire qui réunissait 7 écoles et 370 élèves. Plusieurs enfants d'Igoville se sont classés dans les trois premiers et l'école est arrivée deuxième au classement général.

Cross des cycles 2

Mercredi 8 avril, c'était au tour des plus jeunes de participer au cross. 5 écoles étaient présentes pour un total de 310 élèves. Là aussi de nombreux enfants se sont placés en tête de course et l'école est aussi arrivée deuxième au classement général.

Bravo à tous les enfants pour leur participation

Brigitte BUCHER



♦Dictionnaires

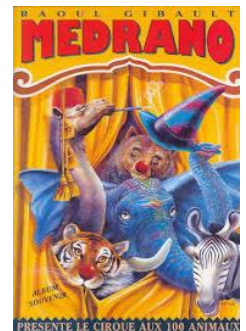
Comme chaque année, les élèves de CM2 ont reçu, en souvenir de leur scolarité au sein de l'école d'Igoville, un dictionnaire qui pourra leur être utile pour leur entrée au collège.

♦Arbre de Noël 2014 :



Pour les plus petits :

La commune a proposé le mardi 9 décembre 2014 aux petits de l'école maternelle un spectacle de fin d'année pour assister à la dernière création du Cirque Medrano. Et c'est l'après-midi que le Père Noël a distribué aux enfants reposés un cadeau après le traditionnel goûter*.



** Ce jour-là, le Père Noël a remis aussi aux enfants âgés d'un mois ou plus et pas encore scolarisés un cadeau, sous réserve d'être inscrits en Mairie.*

♦Pour les CP-CE1-CE2-CM1-CM2 :

Le Samedi 13 Décembre les plus grands sont partis, grâce à la magie du cinéma, sur les traces du plus célèbre Petit Gaulois de France et de son ami un peu enrobé. Ils ont pu partager un savoureux « quatre heure » sur place.



♦Accueil petites vacances

Pendant les vacances de février, les enfants inscrits à l'accueil ont bénéficié, outre des activités traditionnellement proposées (activités manuelles, jeux collectifs...), d'une sortie le jeudi 26 février 2015.

A cette occasion, après un repas pris au Mac Do, les enfants ont pu aller au cinéma voir la dernière production des studios Disney :

les nouveaux Héros.





♦Été 2015 :



Comme chaque année, l'Accueil d'Igoville ouvrira ses portes tout l'été donnant ainsi la possibilité aux parents de faire garder leurs enfants pendant la longue période des vacances.

Garçons et filles, encadrés par des jeunes Igovillais très motivés, participeront à des activités proposées dans bien des centres de loisirs : activités manuelles, jeux collectifs, barbecues et sorties ...

Le programme des sorties durant le mois de juillet et août sera communiqué lors d'une réunion dont la date vous sera précisée ultérieurement.

Il est rappelé que **l'Accueil pendant les vacances reste gratuit**. Seule une caution de 2 euros par jour et par enfant est demandée au cas où les parents ne préviendraient pas de l'absence de leur enfant. Le service de cantine reste également ouvert pendant toute cette période à la même condition que durant les cycles scolaires.

LES PAPILLONS BLANCS

La fête de la peinture dans les jardins des Tourelles



Cette année, d'une part, est renouvelée, le partenariat entre la commune et le foyer de vie pour la fête de la peinture organisée par le Conseil Général de l'Eure qui se déroulera **le dimanche 07 juin 2015 entre 14h et 17h au 52 rue du 8 mai dans le jardin de l'établissement.**

Les personnes accueillies du foyer accompagnées des membres de l'équipe professionnelle exposeront leurs œuvres picturales aux côtés de celles des membres du club de peinture d'Igoville.

Tout au long de l'après-midi, la réalisation solidaire d'une fresque collective permettra de mettre en exergue les compétences artistiques de chacun des visiteurs.

Parallèlement, des surprises vous y attendent et pour cela, nous comptons sur votre présence pour venir, nombreux et nombreuses, afin de développer et satisfaire vos 5 sens.

D'autre part, les résidents et les élèves de l'école primaire d'Igoville poursuivent également le travail partenarial pour la fête de la peinture dans le cadre de la convention avec l'éducation nationale et le Conseil Général de l'Eure.

NB : Le site internet de la commune a actualisé les informations de l'association des Papillons Blancs de l'Eure et de la résidence « Les Tourelles ».

Sandrine LEBERQUIER





Coup d'œil sur nos MANIFESTATIONS à La Salle Polyvalente du FORT

◆ Dans la soirée du **12 Décembre 2014**, vous avez pu assister au **premier concert de Noël** à la salle polyvalente du Fort. Une trentaine de chanteurs de la **Chorale ORPHEON MIXTE** de St-Pierre-les-Elbeuf ont interprété un répertoire varié, sous la direction de José Morales, chef de chœur.



Un grand bravo aux choristes, très beau concert ! Vous avez pu passer un agréable moment et plonger avec quelques jours d'avance l'ambiance des fêtes de Noël.

◆ Très grand succès également pour le **1er salon du livre d'IGOVILLE** le 25 janvier 2015

Le Dimanche 25 Janvier 2015
De 10h00 à 12h30 & de 14h00 à 18h00,
À la salle polyvalente du Fort.

1er Salon du Livre à Igoville
Des mots sous la plume

Nous avons le plaisir de vous inviter à venir découvrir et échanger avec 40 auteurs

Patrick HERR	Carole DUPLESSY-ROUSSEE	Michel de DECKER
Dorothee PIATEK	Cécile DELACOUR	Mattieu RADENAC
Stéphane PUISNEY	Chloé DELALANDRE	Mireille MIREJ
Pierre LUNEVAL	Patrick MOREL	Marc MASSE
Franck LE MELLETIER	Jacques TANGUY	Thomas GUILBERT
Chloé DELCOURT	Mathieu BIDAUX	Denis BRILLET
Yvan MICHOTTE	Fred DUFRESNE	Juan-Maria CORDOBA
François CORBIER	Marie MURSKI	Charlie VARIN
Céka	Sandra RACINE	Pascal DEBACQUE
Gérard MOREL	Jean-Luc MIMAUULT	Patricia DUCHATEAU
		Thierry CHION
		Gilles DELABIE

ESSEC EDITIONS Entrée gratuite **Igoville** Commission Culture



Une bonne couverture presse pour cette belle manifestation

■ IGOVILLE - Premier salon du livre réussi

Les livres au cœur du village

Le salon du livre d'Igovie a attiré 400 visiteurs. Un joli coup pour une première édition.

« 400 personnes pour un premier salon du livre ! On est super-content ! », s'exclame Sandrine Delbé, adjointe à la culture. « Une dizaine d'auteurs nous ont déjà promis qu'ils reviendraient. »

Dimanche, à la salle du Fort, tout un parterre prestigieux d'écrivains était présent, dont l'historien Michel De Decker qu'on ne présente plus ou encore sa voisine de tablée la Rouennaise Carole Duplessy-Roussée. Le public était encore clairsemé en matinée, mais la foule des visiteurs est arrivée l'après-midi. Un bon groupe de spectateurs écoutait attentivement chaque lecture à voix haute.



Les chevilles ouvrières de ce salon, en présence de Michel de Decker et Carole Duplessy-Roussée.

Merci les bénévoles

Sylvie Blandin, le maire d'Igovie, est ravie. Elle a elle-même toujours baigné dans les livres, et pour cause : son grand-père était libraire et éditeur. « La lecture est une

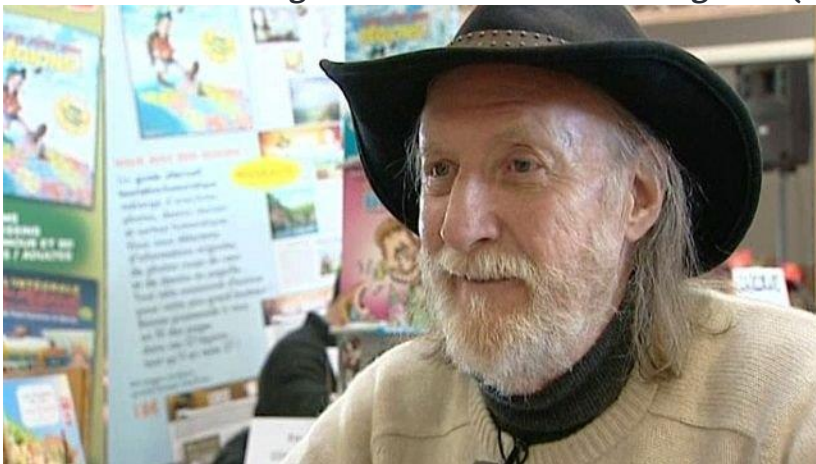
source formidable d'évasion et de connaissances ». Le maire a rappelé que les instigatrices de ce rendez-vous ont dû frapper à de nombreuses portes pour mettre en place cet événement : « Ils vous ont proposé leurs coups de cœur littéraire. J'ai une

pensée pour les membres bénévoles de la bibliothèque qui conseillent les lecteurs igovillais avec patience et gentillesse ».

LA DÉPÊCHE

Édition du Vendredi 30 janvier 2015

Corbier rend hommage à Cabu au salon du livre d'Igovie (Eure)



Ce dimanche (25 janvier) Corbier était présent au premier salon du livre de la commune d'Igovie dans le département de l'Eure. L'occasion de rendre un hommage à "un type qui avait un génie exceptionnel".



Franc succès, une ambiance très conviviale ce dimanche ensoleillé de janvier. Un grand merci aussi aux 400 visiteurs et aux bénévoles de la bibliothèque municipale ! Merci à tous de nous avoir fait confiance !

◆ Troisième évènement : **Le concert JAZZ du Samedi 18 avril 2015**



Ambiance feutrée, lumières tamisées, pâtisseries dégustées à la lueur des bougies... C'était la soirée Jazz organisée avec des professeurs de l'école intercommunale Erik SATIE. Une excellente soirée, avec une prestation de haute qualité, des musiciens de talent et une présentation pleine d'humour. Une excellente pause musicale, pour un week-end qui swingue. Un grand bravo ! Merci à tous ceux qui sont venus partager ce samedi soir très convivial



◆ **A Noter dans vos Agendas !**



➤ **Le samedi 10 octobre 2015 à 20h30 Spectacle avec l'Imitateur – chanteur Pascal FLEURY**

Un spectacle qui fait du bien ! **Pascal Fleury**, avec **ses 60 voix**, entraîne son public dans un rythme effréné où se mêlent chansons françaises et humour.



Bourvil, Fernandel, Johnny, mais aussi Michel Sardou, Jean-Jacques Goldman, Patrick Bruel, Claude François, Garou, Renaud et tant d'autres !!!



1H30 de bonne humeur !

Les travaux se terminent pour l'ensemble «**Bibliothèque - Petite Enfance**». La bibliothèque municipale va **déménager rue de la Ravine**.



Dans les semaines à venir, vous allez découvrir nos nouveaux locaux. Avec cette nouvelle construction la superficie de la bibliothèque est multipliée par quatre pour permettre plus d'espace, de confort et de choix aux lecteurs.

La nouvelle bibliothèque va permettre un accès plus facile aux livres et des espaces de lectures aménagés. Elle est organisée en deux grandes sections : un « Espace enfants » et un « Espace adultes » plus grands, mais aussi une zone de consultation sur place et surtout un espace multimédia avec quatre postes informatiques.



La bibliothèque est ouverte à tous ! N'hésitez pas à venir nombreux !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE



Pour cause de déménagement, les deux bibliothèques seront fermées du 5 au 31 mai, merci pour votre compréhension.

La date de l'ouverture vous sera communiquée sur le site internet et le panneau lumineux de la commune.

Jusqu'à fin juin :

- LUNDI de 16h00 à 18h00
- MERCREDI de 15h00 à 17h00
- VENDREDI de 16h00 à 18h00
- SAMEDI de 14h00 à 16h00

Nouveauté cet été : 01 juillet au 31 Août

- LUNDI de 16h00 à 19h00
- MERCREDI de 16h00 à 19h00

A partir de 01.09.15

Nouveaux horaires

Dès le 01 septembre

- LUNDI de 15h00 à 19h00
- MERCREDI de 15h00 à 19h00
- VENDREDI de 17h00 à 19h00
- SAMEDI de 14h00 à 17h00

La bibliothèque municipale va continuer de fonctionner grâce à une équipe de 6 bénévoles.



Nathalie BREEMEERSCH,
Sandrine GRIMPARD,
Madeleine LETOCART,
Colette PERRIN
Sandrine DELBE la responsable.

Nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle bénévole parmi nous, **Céline LEBERQUIER**

Vous aimez lire ? Vous aimez parler lecture ? Vous avez une heure disponible ? Venez nous rejoindre ! Nous cherchons des bénévoles.

Zoom sur nos dernières nouveautés !



Et bien d'autres encore !!!



**N'oubliez pas notre nouveau service ?
Vous ne pouvez pas vous déplacer ?
Et si la lecture venait à vous ?**

Nous vous proposons de mettre en place un **portage de livres à domicile**, la bibliothécaire peut venir chez vous

Contactez-nous : bibliothèque.igoville@gmail.com

Nous vous déposerons les livres dont vous avez envie !

Dernière NOUVEAUTE

La Médiathèque Départementale de l'Eure confie à notre nouvelle bibliothèque municipale **deux liseuses** avec des livres pré-chargés **qui seront à la disposition de chacun.**



Chaque liseuse électronique est chargée de plus d'une centaine de livres numériques (des classiques de la littérature française et mondiale essentiellement).

L'objectif est de permettre à tous de découvrir la lecture numérique et de se familiariser avec la liseuse, support privilégié pour lire des livres électroniques.

Venez nous voir pour les conditions de prêt et plus de renseignements.



Toute personne résidant à Igoville au moins depuis un an dans la commune et âgés de 65 ans et plus, peut prétendre aux prestations suivantes:

▪ **2 Colis dans l'année.**

Le prochain sera distribué **le samedi 20 juin 2015.**

Si vous êtes absent à cette date : merci de prévenir la Mairie



▪ **Le repas des anciens, prévu en Novembre 2015.**

Les personnes concernées seront avisées en temps utile.



▪ **Indemnités de chauffage.**

Un bon de chauffage de **135€** est attribué par foyer.

Les nouveaux bénéficiaires devront fournir un RIB **avant le 15 novembre,**

TRANSPORT

Transport pour les habitants d'Igoville. Une possibilité leur est offerte d'aller chez les commerçants de la commune deux fois par semaine **les mardis et vendredis :**

⇒ Il suffit de s'inscrire en mairie

REPAS

Le prix des repas portés à domicile est de **3.75€**

**Le tarif reste inchangé sur
2015**

PERMANENCE DU CCAS

Le lundi de 9H00 à 12H00 et sur RDV





Coup d'œil sur nos MANIFESTATIONS

▪ La Soirée choucroute

275 personnes se sont déplacées pour apprécier la choucroute cuisinée et servie par le comité des fêtes et se sont ensuite défoulés sur la piste de danse jusqu'au bout de la nuit

▪ Le 17 Décembre 2014 : Salon toutes collections

Le 2eme salon toutes collections a fait son plein d'exposants et de nombreux visiteurs sont venus chiner afin de trouver la pièce rare ou le jouet tant recherché



▪ Carnaval des enfants, le 21 Février 2015.

Succès habituel du carnaval des enfants. Danses, crêpes, confiseries et le "lâcher de ballons"

▪ Le 5 Avril 2015 : Chasse à l'œuf

2300 œufs ont été cachés dans le parc des loisirs 96 enfants se sont lancés à leur recherche. Au bout de 30mn, tout a été ramassé.



▪ Danse country

Ambiance le **jeudi soir** ou la salle des fêtes devient trop petite pour accueillir tous les danseurs **à partir de 19 heures**

Les cours de danse country ont repris le 4 Septembre. Vous pouvez venir nous rejoindre tous les jeudis de **19 h à 21 h à la salle des fêtes** dans une ambiance festive





Prochaines manifestations sur 2015



- **Le 17 Mai 2015** Foire à tout - parc des loisirs
- **Le 29-30 Aout 2015** Festival country - parc des loisirs
- **Le 26 Septembre 2015** Concours de boules- parc des loisirs
- **Le 17 Octobre 2015** Soirée choucroute - salle polyvalente
- **Le 29 Novembre 2015** Salon toutes collections, bourse aux jouets - salle polyvalente

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour le bon déroulement des manifestations car sans eux le comité des fêtes n'existerait pas

Le Président Daniel BRAULT

LA PALETTE IGOVILLAISE

En septembre 2014, peu de temps après la reprise des cours, la section peinture de l'ASCI a été fermée sur décision de la présidente SYLVIE LEFEBVRE, **sans concertation** avec les membres du groupe.

Aussitôt "La Palette Igovillaise" a été créée par les élèves éjectés. Nous sommes heureux d'avoir réussi à maintenir ce cours qui existe dans la commune, depuis de nombreuses années.

Les explications données par la présidente pour justifier de la fermeture de la section peinture ont été servies à sa sauce. Un désaccord perpétuel n'a cessé de nous opposer. La gouvernance totalitaire du bureau, la répartition inéquitable de la subvention versée par la mairie, le non-respect des statuts (absence de présentation des comptes, de convocation aux assemblées, de compte rendu de délibération...), l'étrange comptabilité ont toujours été source de discorde entre nous. Un manque de transparence évident, un sectarisme criant a engendré un climat détestable. J'ai mon franc parlé. Je dis ce que je pense et jusqu'à présent, j'ai encore le droit de montrer mon opposition.

Ouvrir de nombreuses sections, embaucher plusieurs professeurs sans débat et sans discernement ont conduit à mettre en péril les comptes de l'ASCI. Les vivres des sections "historiques" ont été amputés. Aujourd'hui madame la présidente utilise les subventions 2014 et les recettes des manifestations pour payer les indemnités de licenciement aux professeurs et non plus pour aider les activités communales.

Ainsi, pour la saison 2014/2015, la Palette Igovillaise, n'a pas bénéficié de subvention. La somme qui aurait pu lui être allouée par la mairie ayant déjà été versée en début d'année à l'ASCI (qui s'est bien gardée de nous reverser la somme perçue).

Lors du prochain renouvellement du bureau, Madame la présidente et son équipe ne se représentent pas. J'en prends bonne note. Je souhaite bonne chance à celles et ceux qui reprendront la suite. Ecoute, discussion, partage seraient les bienvenus au sein de la prochaine assemblée.



Néanmoins pour la Palette Igovillaise la première année d'exercice s'achève dans de bonnes conditions. Les élèves préparent une exposition à la salle polyvalente **le weekend du 13 et 14 juin 2015** en partenariat avec le club photo en espérant la visite de nombreux Igovillais.
Information à venir.

**Le président
Daniel BRAULT**



Les personnes intéressées peuvent venir nous rejoindre à la salle des fêtes, **le mercredi de 17h à 19h**, ou simplement nous rendre visite, comme le font déjà quelques habitants de la commune. Tout le monde est naturellement le bienvenu.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS Section IGOVILLE (Monsieur BOURGEOUX)



Les sections U.N.C. l'Igovie, Alizay, Le Manoir sur Seine, Pont de l'Arche, Les Damps et les A.C.P.G. d'Alizay ont rendu hommage aux morts en AFN, sans oublier les nombreux handicapés blessés ou malades. Les accords d'Evian du 19 mars 1962 laissaient espérer un semblant de trêve. Mais des milliers de Harkis, de Moghaznis, ainsi que des civils, ont été torturés et massacrés. Plus de 5500 militaires ont été tués, morts pour la France.

La commémoration s'est déroulée en présence des Elus de la commune, d'un nombreux public et de sept drapeaux dont notre jeune de 16 ans qui porte fièrement les couleurs de la France. Toutes nos félicitations pour son courage d'aider les anciens au Devoir de Mémoire. Rituel au monument aux morts : sonnerie réglementaire, dépôt de gerbe, lecture du message officiel du secrétaire d'état aux anciens combattants, puis clôture de la cérémonie par l'hymne national. Un vin d'honneur offert par la municipalité nous attendait à la mairie.

Un grand regret pour les appelés jusqu'en 1964 qui ne peuvent bénéficier de la carte des anciens combattants. Pourquoi ne sont-ils pas classés comme les OPEX ? Cela résoudrait bien des problèmes ! C'est dans la bonne humeur que 60 convives ont dégusté un couscous à la grande brasserie < La Terrasse d'Igovie > avant de se séparer heureux d'avoir pu évoquer quelques Vieux souvenirs.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS Section IGOVILLE U.N.C. Section ALIZAY U.N.C. Section ALIZAY A.C.P.G. – C.A.T.M.



Cher Camarade,
Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer aux cérémonies commémorant l'anniversaire de la victoire

Le VENDREDI 8 Mai 2015

◆ IGOVILLE

•12H00 Regroupement des sociétés d'anciens combattants au parking de la Mairie d'Igovie.

Défilé.

Manifestation aux monuments aux morts.

Dépôt de gerbes.

Remise des décorations

Pot du souvenir offert par la Municipalité à la Mairie

Veuillez croire, Madame, Monsieur, Cher Camarade en l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

**Les Présidents,
M. BOURGEOUX, M. DEVEAUX, M. TESSON.**



L'ASSOCIATION
SPORTIVE
ET CULTURELLE
D'IGOVILLE

Comme il a été annoncé plusieurs fois, cette année a lieu le renouvellement du bureau ASCI.

Suite à la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 mise en application en janvier 2014 qui stipule qu'un élu n'ait plus en droit de siéger dans un bureau d'association si celle-ci touche des subventions publiques.

Actuellement, la présidente et le trésorier- adjoint sont élus et ne peuvent pas se présenter à nouveau. Les autres membres ne souhaitent pas renouveler leur candidature.



Une assemblée générale est prévue le **lundi 1 juin 2015 à 19h à la salle des fêtes.**

Si le quorum n'est pas atteint (80 personnes minimum), elle sera reportée au mercredi 17 juin 2015 à 19H30 à la salle des fêtes.

Si aucune personne ne se présente pour succéder aux membres sortants (il faut 3 personnes minimum) lors de cette assemblée, la dissolution sera alors annoncée.

Par contre si nous devons malheureusement en arriver là, certaines sections continueraient de fonctionner à la condition de se constituer en association indépendante.

D'autre part, afin de remettre « les pendules à l'heure », nous rappelons qu'en septembre 2014 CINQ animateurs ont été licenciés et pas UNIQUEMENT, comme on peut l'entendre, le professeur de peinture. Qu'il y a eu SEPT cours de fermé et pas UNIQUEMENT le cours de dessin/peinture.

Les effectifs n'étaient pas atteints dans ces cours, nous ne pouvions nous permettre de les garder sans mettre en danger la situation financière de l'ASCI.

Cette décision n'a pas été facile à prendre, mais quand il faut trancher on ne peut pas faire de sentiments. Et surtout, cela n'a pas été pour une question politique.

Certaines personnes ont tendance à confondre et à raconter n'importe quoi.

Cette année nous avons organisé la St Sylvestre qui a été une réussite, 200 participants.



Les prochaines manifestations seront le tournoi de foot le 21 juin au parc des loisirs et le spectacle Gym/Danse le vendredi 26 juin à 20h30 à la salle des fêtes d'Alizay.

BONNE FIN DE SAISON

Sylvie LEFEVRE et son équipe

LE MOT DE LA PRESIDENTE



Mon rôle de présidente arrive bientôt à son terme.

Je tenais à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré avec moi pendant toutes ces années pour développer l'ASCI, que ce soit au sein du bureau ou avec les responsables des sections.

Ce n'est pas sans pincement au cœur que je suis obligée de quitter le bureau puisque je suis élue au conseil municipal.

J'ai donné sans compter de mon temps avec mon équipe à cette association.

Même si parfois tout n'a pas été facile, cette expérience m'a beaucoup apportée.

J'en garderai que de bons souvenirs. Je tiens également à remercier tous les adhérents qui grâce à leur participation ont fait vivre l'ASCI.

AU REVOIR

Sylvie LEFEBVRE

Jean-François Pillard mon vice-président, Yveline Poisson ma secrétaire, Christine Pillard ma secrétaire-adjointe, Catherine Dubos ma trésorière, Daniel Duché mon trésorier-adjoint partagent avec moi le sentiment d'avoir beaucoup apporté à l'ASCI et remercient l'ensemble des bénévoles et des adhérents.

AU REVOIR

Le bureau ASCI

A.S.C.I. SECTION FOOTBALL



SAISON 2014/2015

La saison 2014/2015 touche à sa fin et nous pourrons bientôt faire un bilan de cette saison.

Cependant notre école de foot s'est enrichie d'une nouvelle équipe d'U13 engagée en championnat pour la deuxième phase.

L'effectif des jeunes du club d'IGOVILLE se compose maintenant :

Une équipe U7, deux équipes U9, une équipe U11, une équipe U13 et une équipe U18 composé de joueurs d'IGOVILLE et de CRIQUEBEUF

Notre équipe fanion dirigée par Nicoso et Tomsey montée en deuxième division, se place cette année en milieu de tableau.



Nos équipes vétérans

Equipe A dirigé par Éric et Yanos est en haut de tableau, à ce sujet remercions notre nouveau dirigeant Éric TISSIER qui est venu s'impliquer dans le championnat des vétérans, un atout supplémentaire pour viser la 1ère place du championnat comme il l'a déjà fait il y a quelques années en montant notre équipe fanion de quatrième division en première division.

Equipe B (Dirigée par Hervé et boubou) : Une équipe motivée qui ne lâche rien !

Equipe loisir : Toujours en compétition aux beaux temps !



Remerciements



Merci à tous ces licenciés bénévoles qui dans toutes les catégories, jeunes et moins jeunes font vivre notre « petit club », merci également aux parents qui nous accompagnent lors des matchs le samedi matin et après-midi.

Merci à nos sponsors Le Subim's, Super U et la société STI qui nous apportent leurs contributions financières et en équipements vestimentaires tout au cours de la saison.

Merci à Mr LECARPENTIER Gilles pour avoir fait une petite remise en état de notre terrain de foot.

Merci à la municipalité qui nous accompagne tout au long de la saison.



Evènements

RDV le 20 juin 2015 pour la fête de fin de saison de tous nos jeunes et le 21 juin 2015 pour le tournoi vétérans de la fête des pères dans un esprit de convivialité grâce à nos membres dédiés au bénévolat.



SAISON 2015/2016

Je lance un appel à toutes les personnes intéressées pour rejoindre notre Club l'année prochaine en tant que joueur et/ou Bénévole, Dirigeant...



**Le président
Patrick FRERE**

A.S.C.I. SECTION CLUB PHOTO

25



Le club photo : les Lundis et Jeudis de 17 h à 19 h place de la Mairie

Nous arrivons en fin de saison, la Mairie a versé l'intégralité de la subvention 2014/2015 à l'ASCI depuis fort longtemps.



Nous attendons patiemment le versement de notre quote-part. A ce jour nous n'en avons perçu qu'un tiers...



Exposition photos avec la "Palette Igovillaise" le weekend du 13 et 14 Juin

Renseignements au : 02 35 23 17 65



Le président Daniel BRAULT

A.S.C.I. SECTION JOGGING



La saison hivernale de jogging a été riche en événements avec notamment la participation à la ronde des Damps et aux différents cross du challenge de la Seine. Cette année, nous étions en charge de l'organisation de la cérémonie de la remise des prix de ce



challenge le 15 mars. Nous avons organisé une course par équipes le matin sur un parcours différent avec notamment un passage le long du plan d'eau, ceci a particulièrement plu aux participants. Ce parcours pourra être retenu pour le cross de l'hiver prochain à condition que certains aménagements soient réalisés pour assurer une sécurité complète des coureurs. Ensuite la remise des prix a été réalisée dans la bonne humeur et montré que le taux de participation de nos coureurs a été l'un des meilleurs des différents clubs engagés. Nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui ont participé à la préparation et à la bonne réalisation de cet événement.

Nous sommes maintenant passés à la saison des courses sur route comme Pinterville, Incarville, La Passerelle et comme chaque année les courses commémoratives du débarquement de Caen.

Dès à présent, toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre nos rangs peuvent se faire connaître et commencer à trotter avec nous (Patricia 0686269657, Séverine 0682789075).

Vous pouvez également aller sur notre site asciigoville@free.fr pour y trouver des informations sur notre section.




 Pour tout renseignement complémentaire, appelez Patricia (0686269657) ou Séverine (0682789075) ou connectez-vous sur notre site asciigovillefree.fr

Patricia BERTON

LE MINI RESEAU



Le Mini Réseau

255, rue de la Ravine - 27460 - Igoville Tel. 02 35 23 08 36

Notre installation de modélisme ferroviaire demeure ouverte au public toute l'année, **les mercredis et samedis non fériés de 14 h à 18 h.**

Entrée libre



Comme le temps passe vite! Je prends la plume aujourd'hui avec plaisir pour vous donner quelques nouvelles du club. La routine bien sûr s'est installée, mais chez les anciens, ce mot est synonyme de régularité, de sécurité et de paix. Peu de changements donc dans notre équipe et dans nos rencontres du mardi.

En février j'ai présenté le bilan annuel lors de notre rendez-vous mensuel. Compte approuvé à l'unanimité. L'ambiance y était chaleureuse et les crêpes délicieuses comme toujours!

Notre bureau a été reconduit. Un seul changement à noter : Martine LENOIR a été remplacée par Jean-François CLAIS au poste de secrétaire. Je renouvelle d'ailleurs ici mes remerciements auprès de Martine pour son investissement auprès du club ces deux dernières années.

Le 7 avril, les membres de la Joyeuse Ambiance se sont retrouvés autour d'un délicieux repas à la TERRASSE" à Igoville. Nouveauté, amplement appréciée et plébiscitée par nos adhérents. Nous renouvellerons prochainement ce déjeuner auquel chacun d'entre vous peut se joindre moyennant une participation qui vous est indiquée en temps utile.

Dans un avenir proche, la nouvelle bibliothèque ouvrant ses portes, l'espace informatique et salon lecture verront certainement les membres de notre club fréquenter les lieux. Des rendez-vous à prévoir.

Au plaisir de vous rencontrer.



Il n'est jamais trop tard pour vous joindre aux membres du Club
A tout moment vous pouvez téléphoner au **06.79.98.92.87**.

Le président
Jean-Paul BLANDIN

L'EURE DE LA RANDO



Présidente

Bernadette RIBERPRAY

5bis, rue du 8 Mai 1945 - 27460 IGOVILLE - Tél : 02 35 23 11 49

Email : leure.de.la.rando.presidente@gmail.com

(Tél : 02 32 86 08 18) Secrétariat : leuredelarando@gmail.com



L'association « **L'Eure de la Rando** » a réussi à conserver son caractère convivial et compte cette année **139 adhérents**. Actuellement, seuls les Igovillais peuvent encore s'inscrire et sont les bienvenus !

Comme il y règne une très bonne ambiance, de très nombreux randonneurs attendent avec impatience le jeudi, pour se retrouver, discuter et arpenter les chemins de l'Eure ou, éventuellement, de la Seine-Maritime.

Mais, la randonnée hebdomadaire n'est pas la seule activité de l'association !

Des jeux de société et de la pétanque sont également organisés deux mardis par mois et l'année est ponctuée de rendez-vous fort appréciés :

- soirée dansante pour clôturer la fin de chaque année, soirée où les adhérents savent montrer qu'ils ne font pas que marcher... ,
- après-midis Galette des Rois, Crêpes, Vin Chaud et Madeleines maison... ,
- randonnée dominicale en avril en forêt de Bord, ouverte à tous, adhérents ou pas,
- le 06 mai, sortie d'une journée à PARIS (visite guidée de l'Opéra Garnier et des principaux monuments et dîner sur un bateau-mouche,

- **voyage à TURENNE, en Corrèze du 16 au 22 mai**, avec randonnées et visites de sites incontournables (Collonges la Rouge, Rocamadour, Brive la Gaillarde,...),
- autre sortie à la journée à **ETRETAT le 11 juin** (randonnées matin et après-midi entrecoupées par le pique-nique, et moules/frites le soir),
- et enfin, le **traditionnel barbecue du jeudi 18 juin**, au bord des étangs d'Igville.

Reprise des randonnées le jeudi 10 septembre 2015, après une interruption de deux mois en été.



La randonnée : activité très conviviale et sympathique, accessible à tous ceux qui veulent prendre du plaisir et ... un bon bol d'air !



**Venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas !
Ambiance chaleureuse assurée**

Les membres du bureau sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à les solliciter !



● Une habitante d'Igovie mise à l'honneur



Lauryne COLLET a remporté le grand prix de la tournée des As poneys, lors du pôle international du cheval, qui s'est déroulé en décembre 2014, à Deauville.

Une belle progression depuis sa troisième place médaille de bronze au championnat de France en été 2014.

Un GRAND BRAVO à Lauryne, Cavalière euroise d'Igovie

● Changement de propriétaire



▪ Changement de propriétaire et d'enseigne du « Cours des Halles » situé 45 rue de Lyons. L'ouverture a eu lieu le 30 avril 2015. Nouveau propriétaire : Mr RICHAUD Hervé Nouvelle enseigne : « Légumes et Compagnie » (primeur, crèmerie, épicerie fine et cave à vins)

▪ La boulangerie change également de propriétaire.

Les prochains propriétaires sont M. et Mme CROCHEMORE Bruno

● Depuis le 1er janvier 2014, la carte nationale d'identité est valide 15 ans



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>

● Pièces à fournir pour faire les Cartes Nationales d'Identité et les passeports

Accessible sur le site internet de la commune : <http://www.ville-igoville.com/>

Informations disponibles dès la page d'accueil : Rubrique **VOS DEMARCHES/ Etat civil**



VOS DEMARCHES

Avant de vous rendre à la mairie pour obtenir des documents, voici quelques renseignements pratiques et quelques liens utiles :



Salle des mariages

Les justificatifs, les documents à compléter avant de vous déplacer en mairie

Vous souhaitez faire une demande de carte d'identité, obtenir un passeport pour partir à l'étranger, déclarer des travaux, consulter le cadastre ou tout simplement obtenir un extrait d'état civil.

Avant de vous déplacer en mairie consultez les pages suivantes.

Les justificatifs, le nombre de photos et les documents officiels à compléter sont disponibles sur les pages correspondant à votre demande.

Vous pouvez également consulter les liens ci-dessous pour de plus amples informations :

ACTUALITES

LA MAIRIE

VOS DEMARCHES

Etat civil

Permis de construire

Déclaration d'un chien

Automobile

VIE SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

LES ADOS

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

VIE PRATIQUE

LIENS

IGOVILLE AUTREFOIS



● Recommandations de la Préfecture, en cas de pollution de l'air par les particules en suspension

Aux **personnes vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, asthmatiques ou souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires) et **sensibles** (dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics à l'exemple des personnes diabétiques, immunodéprimées ou souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux), **il est vivement recommandé** : de limiter les activités physiques et sportives autant en plein air qu'à l'intérieur, de respecter son traitement médical et en cas de symptômes ou d'inquiétude, de prendre conseil auprès de son pharmacien ou de consulter son médecin.

Il convient de ne pas aggraver les effets de cette pollution en ajoutant des facteurs irritants : fumée de tabac, utilisation de solvants en espace intérieur, chauffage au bois, exposition aux pollens en saison, déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords aux périodes de pointe.

Par ailleurs, à cette occasion, il est rappelé qu'en vertu du règlement sanitaire départemental, **le brûlage des déchets verts est strictement interdit**.

Informations disponibles sur :

- www.airnormand.fr
- www.ars.haute-normandie.sante.fr
- www.sante.gouv.fr
- www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr



Opération tranquillité absences



Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

La gendarmerie et la police nationales veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.

Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières.

Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.

Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle (en pièce jointe) vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

⇒ Pour plus d'information :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites/Gendarmerie/A-votre-service/Operation-tranquillite-vacances>

Entretien de la voirie par la CASE



Entretien, réfection de revêtement de chaussée, bouche d'égouts et trottoirs des voies communales

C'est une compétence de la CASE, désormais gérée par la Direction des services techniques, de l'environnement et du cadre de vie de l'agglomération.

Téléphone : 02 32 50 85 68 - Télécopie : 02 32 50 89 76

> Service voirie : Courriel : voirie@seine-eure.com

Télécopie : 02 32 50 89 76 Téléphone : 02 32 50 89 58



La gestion des déchets par la CASE



Type de déchets	Mode de collecte	Jour de collecte	Où les obtenir ?
Ordures ménagères * (des particuliers)	Bacs	JEUDI	
Déchets végétaux**	Bacs		
Emballages recyclables*	Sacs jaunes	JEUDI	Mairie
4 colonnes Verre* 4 colonnes Papier* 1 colonne Textile (uniquement place près de l'école)	Colonnes 4 m3	Eco-points situés : ▪ Parking Super U ▪ Place près de l'école ▪ Auberge du Pressoir ▪ Rue de Rouen	
Encombrants	Vrac	21 octobre	
Jours fériés	* Tous les jours fériés sont collectés, à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre où les collectes sont reportées. ** La collecte des déchets végétaux est annulée les 14 juillet et 15 août.		

❑ Les Bacs à déchets

- Pour les bacs à déchets verts : service propreté publique tri et déchèteries : **02.32.50.89.42**
- Pour les bacs à ordures ménagères se renseigner en mairie

❑ Les déchèteries de l'Agglo

Tous les habitants de la Communauté d'agglomération peuvent accéder aux déchèteries de Vironvay, de La Haye-Malherbe, de Pont-de-l'Arche, d'Alizay et de Val-de-Reuil, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Quels sont les déchets acceptés ?

Les batteries, le bois, les cartons, les papiers, les cartouches d'encre, les déchets ménagers spéciaux, les déchets verts, les encombrants, la ferraille, les gravats, les huiles de vidange, le verre, les piles, les néons et ampoules à économie d'énergie, les textiles, les réfrigérateurs et congélateurs, les écrans, les petits appareils électriques et électroniques, radiographies, huile de friture.

Dans tous les cas, ne jetez rien dans la nature !

Horaires d'ouverture au public de la Déchèterie d'Alizay - Zone industrielle du Clo Pré

Horaires d'été

du 1er avril au 30 septembre / Lundi et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45
Mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 11 h 45 / Samedi : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45



Le jeudi 14 mai : la collecte des ordures ménagères, du tri et des déchets végétaux est maintenue, seule celle du verre est annulée.

Vous pouvez contacter le service Propreté publique et gestion des déchets

Responsable de service : Sylvie PETON
Courriel : proprete.urbaine@seine-eure.com

Secrétaire assistante : Laurence LOUR
Ligne extérieure : **02 32 50 85 64**





NUMEROS UTILES

Santé

*Médecine

Dr JOUVIN DAYOT et Dr LANIC 02 35 23 16 17

*Pharmacie

M.BLANCHET 02 35 23 22 29

*Infirmiers

Mmes BOUXIN, DURAND,
Et M. DEBRAY 02 35 23 22 08

*Dentiste

Mme IONESCU 02 35 02 03 04

Pratique

*Ecole maternelle 02 35 02 11 67

*Ecole élémentaire 02 35 23 08 38

Paroisse

Paroisse Notre-Dame de Seine-Andelle :
02 32 48 00 74

Assistantes maternelles

Obtenir la liste des assistantes maternelles
d'Igoville en contactant l'Assistance Sociale
de Pont de l'Arche au : 02 35 23 01 05.
ou auprès du secrétariat de mairie.

*La Poste (ALIZAY) 36 31

Horaire d'ouverture de la Poste

Du lundi au vendredi

9H00 – 12H00 et 14H30 – 17H00

Dernière levée à 16H30

Samedi

9H00 à 12H00

Dernière levée 12H00

*Recette des impôts Pont de l'Arche

Païement 02 35 23 01 52

La recette des impôts est ouverte
du lundi au vendredi,

de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30

*Permanence Sécurité Sociale.

Le mardi de 9H00 à 11H30

Salle Ambroise Croizat Pont de l'Arche

DYNAMIC EMPLOI

L'association tient une permanence en mairie
tous les lundis de 13H30 à 17H00, **sur rendez-vous**
au 06.81.01.95.78

Transports : 0 810 30 08 93

www.transbord.fr

www.agglo-seine-eure.fr

SALLE DES FETES

La salle des fêtes, d'une capacité maximale de 50 personnes,
est à votre disposition pour l'organisation de vos banquets,
fêtes, cérémonies ou réunions.

La salle est exclusivement louée aux habitants d'Igoville.

La réservation se fait en mairie aux prix suivants :

	tarif	arrhes	caution
2 jours	210€	63€	600€
3 jours	270€	81€	600€
4 jours	330€	99€	600€

Les arrhes sont demandées et encaissées à la réservation. Un
justificatif de domicile, une pièce d'identité, et une attestation
d'assurance vous seront demandés par la secrétaire de mairie.

L'électricité est facturée en supplément suivant la
consommation. La location de vaisselle est de 16 euros par
placard de 20 couverts.

Les conditions de location sont remises lors de la réservation.

Un limiteur de bruit, coupe automatiquement l'alimentation
électrique en cas de dépassement du niveau sonore
acceptable afin de respecter la tranquillité du voisinage.

SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente d'une capacité de 350 à 400
personnes est disponible à la location. Un
justificatif de domicile, une pièce d'identité, et une
attestation d'assurance vous seront demandés
par la secrétaire de mairie. Une caution de 4000€
vous sera demandée lors d'une réservation.

Compte tenu de fortes demandes, il est

souhaitable de réserver longtemps à l'avance.

	IGOVILLAIS	EXTERIEURS
1 journée	800 €	1000 €
2 jours	1500 €	1800€
3 jours	2200 €	2500€
4 jours	2900€	3200€

QUAND	MANIFESTATIONS	PRECISIONS	A QUEL ENDROIT
● Vendredi 8 Mai 2015	Commémoration de la victoire 39-45	Pour tous 12h00	Parking devant la Mairie
Du 16 au 22 Mai 2015	voyage en Corrèze	Réservé Adhérents de l'Eure de la Rando	-
Dimanche 17 Mai 2015	Foire à tout	Inscriptions en cours	Parc des Loisirs
● Lundi 1 Juin 2015	Assemblée générale ASCI Renouvellement du bureau	à 19h00	Salle des fêtes
Dimanche 07 Juin 2015	fête de la peinture des Papillons Blancs	de 14h et 17h	52 rue du 8 mai dans le jardin de l'établissement
Jeudi 11 Juin 2015	sortie à ETRETAT	Réservé Adhérents de l'Eure de la Rando	-
Du 13 et 14 Juin 2015	Exposition photos avec la "Palette Igovillaise"	Entrée Gratuite	Salle du Fort Igoville
Jeudi 18 Juin 2015	traditionnel barbecue	Réservé Adhérents de l'Eure de la Rando	au bord des étangs d'Igoville
Samedi 20 Juin 2015	Distribution du Colis des Anciens	Pour nos aînés	Passage à domicile
● Du 29-30 Août 2015	Festival country	Entrée : 6 € pour une journée / 10 € pour les 2 jours	Parc des Loisirs
● Jeudi 10 Septembre 2015	Reprise des randonnées	Réservé Adhérents de l'Eure de la Rando	-
Samedi 26 Septembre 2015	Concours de boules	<i>Détails à venir</i>	Parc des Loisirs
● Samedi 10 Octobre 2015	Spectacle avec l'Imitateur – chanteur Pascal FLEURY	à 20h30	Salle du Fort Igoville
Samedi 17 Octobre 2015	Soirée choucroute	<i>Détails à venir</i>	Salle du Fort Igoville
● Dimanche 29 Novembre 2015	Salon toutes collections, bourse aux jouets	<i>Détails à venir</i>	Salle du Fort Igoville



Cette liste n'est pas exhaustive, elle est la synthèse des évènements déjà connus et communiqués par les Commissions ou les Associations de la Commune. Etant donné le dynamisme de chacun, nul doute qu'elle va prochainement s'enrichir de nouvelles manifestations...

⇒ **A suivre donc dans vos boîtes aux lettres ou sur le site internet de la commune :**
<http://www.ville-igoville.com>



Horaires d'ouverture



LUNDI

de 9h00 à 11h00 et
de 15h00 à 18h30

MARDI et MERCREDI

de 9h00 à 11h00

JEUDI

Fermé au public

VENDREDI

de 15h00 à 16h45



<http://www.ville-igoville.com>



Mairie d'Igoville :

16 rue de LYONS 27460 IGOVILLE

Tél : 02.35.23.01.94 - Fax : 02.35.02.11.66

PERMANENCES DES ELUS

Mme BLANDIN (Maire) Le lundi matin uniquement sur rendez-vous

M. MACE (Ecole, cantine et garderie) sur rendez-vous

M. WAECHTER (budget) Mercredi sur rendez-vous

Mme BRAULT (CCAS) le lundi matin et sur rendez-vous

Mme DELBE (culture) Mardi de 9h30 à 12h00

Secrétariat de Mairie :

Caroline MALLET-SCALESSA et Patricia BERTON



HORAIRES D'OUVERTURE

DU PARC DES LOISIRS

Du 1 avril au 30 septembre :

8H00 -21H00

Du 1 octobre au 31 mars :

8H00 -20H00

CIMETIERE

Été : 9H00 -19H00

Hiver : 9H00 -18H00

A

B

C

D

E



Noms des rues	
11 Novembre (Rue du)	B2
19 Mars (Rue du)	B2
8 mai (Rue du)	B2 - B4
Acacias (Rue des)	A3
Beaux Sites (Rue des)	B5
Belleuve (Impasse)	B5
Bleuetz (Rue)	B1
Canadiens (Rue des)	A2 - A3
Canal (Chemin du)	E6
Charmilles (Rue des)	B1 - A1
Croix (Chemin de la)	C3 - B5
Devise (Chemin de)	B6
Ecoles (Rue des)	B4 - B5
Eglise (Rue de l')	B4
Fondreaux (Chemin des)	B2- B3
Fort (Rue du)	C4 - E6
Jacinthes (Rue des)	A2
Lyas (Rue des)	B4
Lyons (Rue de)	B3 - B6
Marais (Impasse des)	A2 - A3
Marais (Rue des)	B3
Marronniers (Rue des)	B4 - C4
Mûriers (Impasse des)	C3
Panis (Rue de)	A3 - C6
Pelosière (Rue de la)	B5
Peupliers (Impasse des)	B3
Platanes (Rue des)	A3 -A4
Porrentruy (Rue de)	B2 - B3
Prairie (Rue de la)	B1
Ravine (Rue de la)	B2 - C3
Rouen (Rue de)	A3 - A4
Sablons (Rue des)	B2 - C4
Sapines (Impasse des)	B3 - C3
Saulès (Rue des)	B3 - B4
Tourailles (Rue des)	B2 - A2
Verger (Rue du)	B3
Ymare (Rue d')	A4 - A5

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---



Plan d'eau

Salle Polyvalente du Fort

La Seine

Fort

Vers Rouen

Vers l'Arche

Chemin du Canal

Le Havre ⇄ Paris

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---